

Courses de lévriers

ces derniers jours. Il s'agit d'un jeu de hasard que l'on commence à peine d'organiser. Je fais allusion aux paris sportifs qui permettront aux Canadiens de parier sur les résultats des joutes de hockey les fins de semaines.

Je tiens à dire au départ qu'il y a déjà trop de jeux de hasard au Canada. Les Canadiens vont aux hippodromes ou bien participent à ces loteries idiotes. Certains ont de la chance et gagnent, mais combien d'autres y consacrent vainement de folles sommes d'argent! Il y a environ un mois, ou deux, alors que la campagne de promotion de la 6/49 battait son plein et que tout le monde était bien emballé par l'idée, je me suis retrouvé sur l'autoroute à écouter la radio de Radio-Canada de Montréal. On interviewait des gens qui faisaient la queue pour acheter de ces billets. Une femme a déclaré qu'elle avait déjà acheté pour \$240 cette semaine-là de billets de la 6/49. Il est vrai qu'on ne peut pas juger d'une personne par sa seule voix, mais j'ai eu la nette impression que cette femme n'avait pas les moyens de dépenser \$240 en billets de loterie, que ce soit pour la 6/49 ou une autre loterie.

Les organisateurs des paris sportifs constateront vite que le marché des loteries est saturé au Canada. J'en ai discuté à diverses reprises avec le ministre qui a parrainé le projet de loi sur les loteries au Parlement. Il m'a affirmé que le ministère avait fait des études de marché et qu'on croyait pouvoir réaliser des bénéfices de quelque 80 millions de dollars par an. Eh bien, je suis aussi incrédule que saint Thomas. Je doute sincèrement que le gouvernement réussisse à réaliser quelque bénéfice que ce soit avec ces paris sportifs. Outre le fait que l'on s'adonne déjà un peu trop aux jeux de hasard au Canada, je ne pense pas qu'un autre type de pari ait du succès chez nous.

La légitimation des courses de lévriers au Canada risque de compromettre les courses hippiques, et cela m'inquiète. Lorsqu'il nous a présenté son projet de loi, le député de Chambly a essayé de prendre le contre-pied de cet argument. Les courses de chevaux constituent une source d'activité économique assez importante dans bien des régions du pays. Dans ma province natale, le Manitoba, et dans ma circonscription, un certain nombre de personnes sont dans ce secteur d'activité. A Winnipeg, l'hippodrome d'Assiniboine Downs existe depuis plus de 25 ans. C'est un des hippodromes les plus fréquentés du pays. Malgré cela, il éprouve beaucoup de difficulté à survivre, monsieur le Président. Au Manitoba, les courses hippiques constituent une des principales, sinon la principale, attractions touristiques. Il n'est peut-être pas très bon pour les entreprises qui existent déjà que l'on ajoute d'autres attractions qui risquent de menacer un secteur déjà précaire.

L'année dernière, j'ai rencontré un couple de ma circonscription qui est actif dans les courses hippiques. Ces personnes élèvent et dressent des chevaux pour les courses. Elles m'ont dit qu'elles éprouvent de la difficulté à tenir le coup. C'est le cas de tous les éleveurs de chevaux de la province. Ils ont besoin d'aide. Ils n'ont certainement pas besoin de concurrence supplémentaire au niveau des spectacles ou des paris mutuels.

Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce sujet, monsieur le Président. Je me contenterai de répéter que les députés assis dans ce coin-ci de la Chambre s'opposent à ce projet de loi pour les deux principales raisons que j'ai données. On joue suffisamment au Canada, et il faut se préoccuper du sort des courses de chevaux.

M. Gordon Gilchrist (Scarborough-Est): Monsieur le Président, j'ignore ce que je peux encore ajouter à ce qu'a dit l'orateur précédent à propos des avantages et des inconvénients de la création de nouvelles courses au Canada. Tous ceux qui ont suivi des courses hippiques connaissent le plaisir et l'excitation que procure la vue d'un animal bien bâti, au corps harmonieux, qui court sur une piste. On peut sortir pour le souper, aller voir les poneys, comme on dit, avec la femme et les enfants et passer une excellente soirée. On peut parier quelques dollars, et même gagner assez pour payer le souper et cette soirée de divertissement et de délassement.

Outre que les Canadiens en général aiment les courses hippiques, celles-ci aident l'agriculture. Les courses de trot attelé et les courses de galop procurent directement et indirectement un emploi à 50,000 personnes. Il ne faut pas l'oublier à une époque où les agriculteurs sont assaillis de problèmes. Voilà au moins un secteur auquel nous ne voulons pas faire plus de mal.

● (1720)

Ces réflexions m'amènent à parler des courses de chiens. C'est peut-être un passe-temps très agréable pour ceux qui vont en Floride où elles sont courantes, mais ce n'est pas le genre d'activité sportive dont nous avons besoin au Canada, parce qu'elle empiètera sur les revenus des courses hippiques. Pour le moment, les possibilités de paris sont beaucoup trop nombreuses au Canada. Il existe beaucoup trop de loteries et trop de citoyens consacrent une partie de leur revenu disponible, qui diminue, à l'achat de billets de loterie où les chances de gagner sont plus minces que les risques de se faire frapper par la foudre. C'est dramatique de voir à quoi les gens dépensent leur argent à l'heure actuelle.

Le gouvernement du Canada avait proposé de se retirer du secteur des loteries et de le laisser aux provinces, pour aider ce secteur au lieu de lui nuire, et pour atténuer ses répercussions sur les courses légitimes, mais il ne l'a pas fait. Il est revenu dans le secteur. Il existe plus de possibilités de parier que jamais, pourtant le nombre de personnes que ces loteries font vivre diminue. Il y a des gens qui vendent des billets et qui n'apportent absolument rien d'autre à l'économie des provinces ou au gouvernement fédéral. Cette proposition touchant les courses de lévriers accentuerait cette tendance.

Statistiquement, chaque lévrier qui participe à des courses fait vivre environ un dixième de personne, alors que chaque cheval de course fait vivre cinq personnes. Il est donc beaucoup plus intéressant sur le plan économique de soutenir les courses sous harnais et les courses de pur-sang que de construire des pistes pour les courses de lévriers. Pour ce qui est des impôts, ce dont a parlé le député de Chambly (M. Dupont), les courses de chevaux en Ontario ont rapporté 62 millions en impôts directs à la province en 1982; cet argent est prélevé directement sur les paris dans les hippodromes. Dans le cas du Québec, les recettes fiscales ont totalisé 31 millions de dollars en 1982. Cela fait beaucoup d'argent qui rentre dans les coffres provinciaux.

Ce que ne montrent pas ces chiffres, c'est que les courses de chevaux traversent une passe difficile. Le montant des paris et le nombre de spectateurs dans les hippodromes diminuent à cause de la récession économique. Ce n'est pas le moment d'ajouter des concurrents. Au New-Jersey et dans l'État de New-York, où les hippodromes se sont multipliés, notamment